

## Levée de l'avis d'ébullition préventif pour 836 résidences du secteur de l'aréna

**Magog, le 15 août 2024** – La Ville de Magog informe la population que l'avis d'ébullition préventif est levé pour les résidents du secteur de l'aréna. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences qui étaient concernées.

Cet avis concernait 836 résidences situées dans les rues suivantes :

- 16e Avenue
- 17e Avenue
- 18e Avenue
- Ail-des-Bois
- Damasse-Bastien
- De la Pente-Douce
- De la Rose-des-Vents
- De la Sauge
- Des Ancêtres
- Des Grands-Vents
- Des Hautes-Sources
- Des Horizons
- Des Hostas
- Des Neiges
- Des Sous-Bois
- Du Coudrier
- Du Sourcier
- Fernand
- Gérard-Gévry
- Lalande
- Nicolas-Viel
- Principale Est
- Rolland-Dion
- Saint-Alphonse Sud
- Saint-Ours
- Saint-Paul

Un plan indiquant le secteur concerné est disponible en [cliquant ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le mardi 13 août en raison de travaux dans le secteur.

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

